

La mobilisation d'un territoire dans l'accueil des réfugiés,

le cas de Saint-Nazaire

45^{ème} Atelier de la Dihal

26 mai 2016



Les premières intentions

- **Un appel à la solidarité envers les réfugiés lancé par le Maire**

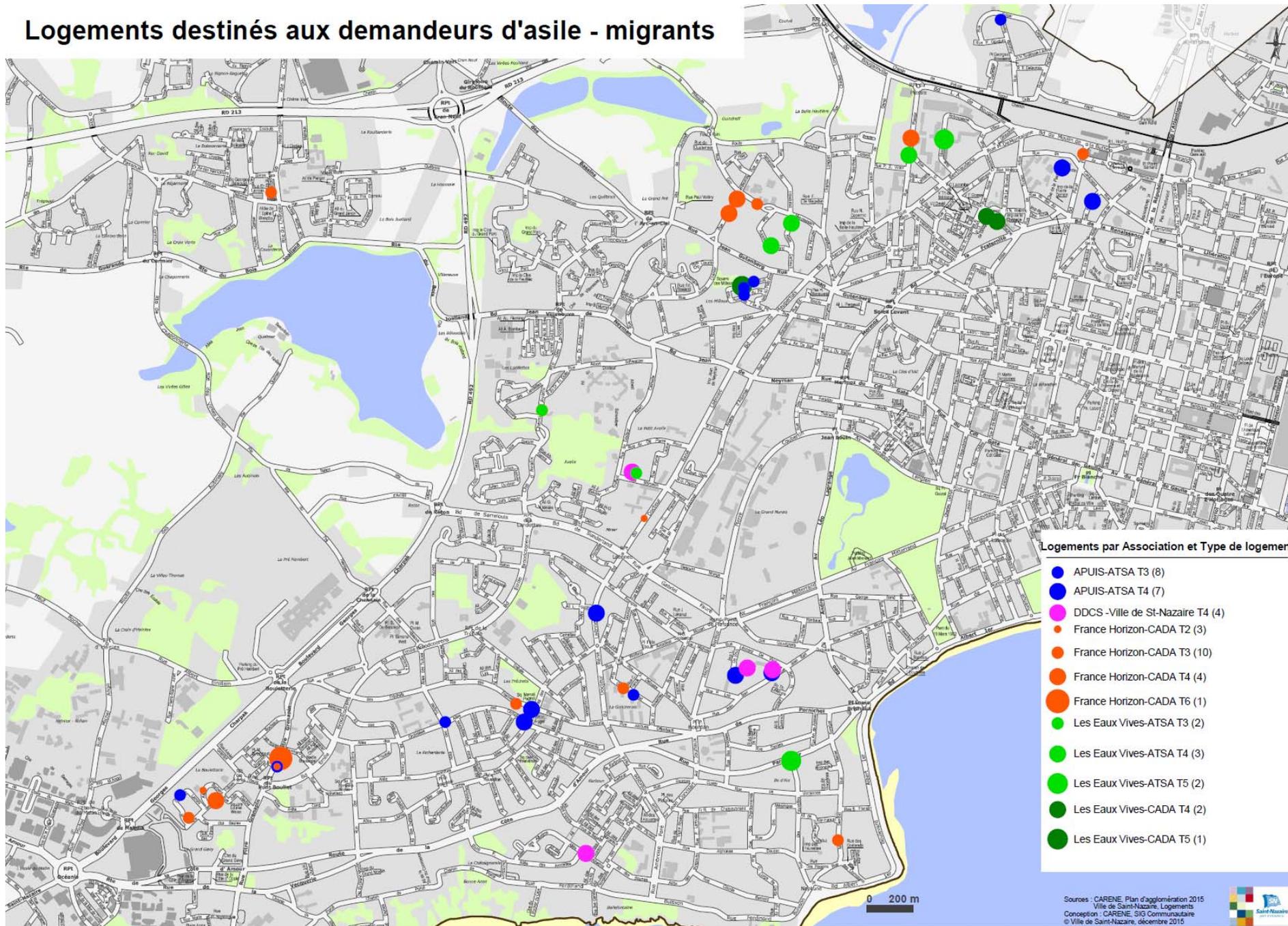
- Recueil des propositions de dons et de services au CCAS

- **Soutien pour les projets de places CADA / AT-SA sur Saint-Nazaire**

- 200 places créées et disséminées sur la Ville

- **L'effort solidaire de la Ville : attribution de 4 logements par le bailleur social Silène**

Logements destinés aux demandeurs d'asile - migrants



L'arrivée des « relocalisés » en janvier

- **67 personnes accueillies**

- **Répondre à l'urgence sur les compétences Ville/agglo**

- Accès à la restauration scolaire
- Bénéfice de la tarification solidaire pour les transports en commun

- **Mobiliser les dons volontaires**

- Organisation de la collecte avec le Secours populaire et les Jeunes volontaires d'Unis-Cités
- Relais des initiatives auprès des associations accueillant les relocalisés

- **Faciliter les liens avec les associations caritatives**

- Mise à disposition du Carrefour des solidarités

Une volonté : assurer l'intégration durable de réfugiés dans la ville

■ Permettre le passage des places AT-SA aux logements réservés par la Ville

- Besoin de s'extraire du principe d'extradépartementalité

■ Volonté d'un accompagnement social adapté pour garantir l'autonomie des réfugiés à terme

- Sollicitation de l'Apuis, l'association qui les suit depuis leur arrivée

■ Adapter le nombre de logements proposés aux besoins des familles

- Passage de 4 à 7 logements réservés
- Critères d'accès retenus : les familles avec enfants scolarisés ou nés à Saint-Nazaire

Le montage retenu

■ Accord de la Dihal pour le financement du dispositif

- 1000 euros par place dans les 7 logements réservés pour la Ville
- 1500 euros pour l'accompagnement assuré par l'Apuis (plus 330 euros d'aide à l'installation)

■ Une convention CCAS/L'Apuis pour l'accompagnement des réfugiés sur un an

■ Pour chaque logement, un bail glissant CCAS/Silène/réfugiés

■ Sélection des logements pérennes en fonction de la localisation actuelle des familles

Les conditions de la réussite

■ Un tissu associatif militant mobilisé

- Un accompagnement de qualité depuis leur arrivée
- Des initiatives spontanées de solidarité envers les réfugiés

■ Une capacité à mobiliser le bailleur social

- Souplesse dans l'attribution de logement à la Ville/CCAS

■ Une volonté des familles de rester durablement sur la ville

■ Une souplesse et une réactivité de la Dihal

- Adaptation du dispositif aux réalités de terrain

La mobilisation d'un territoire dans l'accueil des réfugiés,

le cas de Saint-Nazaire

45^{ème} Atelier de la Dihal

26 mai 2016

